Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260413-AMC13042026027-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

DATE DE CONVOCATION
07/04/2026

D/027/1-6/5.2

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille-vingt six
Le treize avril à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Kristell MORVAN, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Peggy MADEC, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Emmanuelle CHEVANCE, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Ludovic ANDRIEUX, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Isabelle PLAZE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Alain THORAVAL, Céline BOUTRUCHE,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Joël RIVALLAN procuration à Nathan GUINARD
Baptiste CHAPALAIN-PIERRE procuration à Pascale RIMAURO
Valérie MEURIC procuration à Peggy MADEC
Ronan LOUBOUTIN procuration à Lucie GUERNION
Fabrice BOULIOU procuration à Emmanuel DESLANDE
Denis HAMAYON procuration à Alain THORAVAL

Frédéric LENOIR a été élu secrétaire

RÈGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales dispose que, "*dans les communes de 3.500 habitants et plus, le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation*".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***ADOPTE le règlement intérieur de l'assemblée, ci-annexé, pour la durée de la mandature.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

Le secrétaire,
Frédéric LENOIR